



L'« École de la chance »

Réponse concrète du gouvernement au chômage et contre la déscolarisation

Le gouvernement togolais lance l'« École de la chance » pour l'emploi des jeunes femmes. L'initiative vise à former gratuitement 1 500 jeunes filles vulnérables ou déscolarisées du Grand Lomé aux métiers de l'artisanat et des services. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 mai 2026.



PAGE 3

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

«Ma petite activité me permet aujourd'hui de dégager des petits revenus», Komi Rosaline, bénéficiaire APSEF installée à Atakpamé

PAGE 2

TRANSPORT



Corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey

240 femmes formées à la conduite de poids lourds

La mise en œuvre du Projet Corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) se poursuit. Débutée depuis février, la formation certifiante de 240 femmes en conduite professionnelle de poids ...

PAGE 9



Conseil des ministres

Sécurité nucléaire, fonds vert, et des nominations font la Une

Le mercredi 6 mai 2026, le président du Conseil Faure Gnassingbé, a présidé le Conseil des ministres. Le gouvernement a examiné et adopté deux projets de loi, un décret et procédé à des nominations.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo : un projet lancé pour soutenir les femmes productrices d'huile de coco

Le projet de renforcement des capacités des femmes productrices d'huile de coco a été officiellement lancé le mardi 5 mai 2026 à Aného. L'initiative est financée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds pour l'environnement mondial à travers le programme R4C-Togo.

Le projet cible six coopératives installées dans les préfectures des Lacs, Vo, Bas-Mono et Golfe. Il ambitionne d'améliorer les compétences des bénéficiaires dans la transformation de l'huile de coco, notamment en matière de production de qualité, d'emballage, d'étiquetage et de conditionnement.

Dans sa phase opérationnelle, l'initiative prévoit également la mise à disposition d'équipements de transformation tels que des broyeuses, des malaxeurs et divers matériels techniques. Des sessions d'accompagnement et de sensibilisation sur l'approvisionnement en matières premières sont aussi annoncées.

À travers ce programme, les partenaires souhaitent renforcer l'autonomisation économique des femmes rurales, améliorer la productivité des coopératives et promouvoir davantage la valorisation de la filière coco dans les zones côtières du Togo.

FINANCEMENT

OHADA

A Lomé, les États membres planchent sur le financement de l'organisation

La capitale togolaise abrite depuis le lundi 4 mai, les travaux du Comité des experts ...

PAGE 9

66 ans d'indépendance du Togo

La culture reprend sa noblesse

Indépendant depuis le 27 avril 1960, le Togo a célébré cette année le 66ème anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Cette célébration particulière, s'est tenue sous le signe de la promotion de la culture. A travers ce dossier, nous faisons un retour sur les activités qui ont été au programme de cette célébration ainsi que les initiatives du gouvernement ...



PAGES 6&7



## SOMMAIRE

Sénégal/Politique  
Limogé par Faye, le porte-parole Ousseynou Ly affirme sa loyauté au PM Sonko



P 4

Flambée du pétrole  
L'Uemoa partagée entre hausse des prix et soutien au pouvoir d'achat



P 5

Alimentation et santé  
Comment choisir et consommer sans danger son huile de palme ?



P 10

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

## «Ma petite activité me permet aujourd'hui de dégager des petits revenus», Komi Rosaline, bénéficiaire APSEF installée à Atakpamé

Atakpamé dans la région des plateaux abrite une fois de plus votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI" pour ce dernier numéro de la semaine. Dans cette ville à près de 200 km de la capitale Lomé, KOMI Rosaline, une vieille dame de plus de la cinquantaine demeure une commerçante très active grâce au coup de pouce du FNFI. Une petite activité qu'exerce notre vieille bénéficiaire, activité qui lui permet non seulement de garder la forme mais aussi d'en tirer quelques revenus pour renforcer son autonomie. Partage de témoignages...

Après tant d'années de vie, KOMI Rosaline avait toutes les raisons de mériter un repos en restant oisive. Mais la philosophie de cette cinquantenaire toujours sûre d'elle est toute autre, pas question pour elle de rester à la charge des autres. Tant qu'elle aura un minimum de force et tant que le Seigneur lui accordera la grâce, elle se battra toujours à l'aide de ses dix doigts.

"J'ai toujours été

très active depuis ma jeunesse. Et je ne vois pas comment en ayant pris de l'âge actuellement et en ayant toutes les potentialités pour travailler, je peux rester les bras croisés et prétendre que je suis fatiguée. Cela n'a jamais été ma philosophie. Pour moi, il faut toujours travailler et aller de l'avant. Pour éviter donc de rester oisive, évidemment que j'étais déjà au courant de l'existence du FNFI, je me suis rapprochée de COOPEC ILLEMA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI pour échanger avec eux sur les possibilités pour moi d'avoir un petit crédit pour rendre utile mes journées. Je n'avais pas besoin de grand-chose, juste d'un tout petit montant qui pourrait me permettre d'acheter quelque chose puis revendre devant ma maison".

Les témoignages de notre interlocutrice confirment bien l'essence du FNFI qui est celle de rapprocher suffisamment



Komi Rosaline

les services financiers des groupes les plus vulnérables qui en font la demande afin de leur permettre de démarrer ou consolider une activité génératrice de revenus.

"Ma petite activité me permet aujourd'hui de dégager des petits revenus qui me permettent de ne pas vivre au crochet des autres. Je suis heureuse que j'exerce une activité de mes dix doigts qui me rend fière et autonome.

Je vends des balais, des spatules..., des petits articles qui s'écoulent assez facilement et me permette de dégager des petits revenus journaliers. Je n'oublie pas qu'il s'agit d'un crédit et que je dois rembourser. C'est donc pour cela que j'ai mis en place une petite stratégie d'épargne de sorte que quand arrivera mon échéance de remboursement que je puisse honorer mes engagements."

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Caleb Akponou

Affo-Djèlè Alarba

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
Amah Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Conseil des ministres

## Sécurité nucléaire, fonds vert, et des nominations font la Une

Le mercredi 6 mai 2026, le président du Conseil Faure Gnassingbé, a présidé le Conseil des ministres. Le gouvernement a examiné et adopté deux projets de loi, un décret et procédé à des nominations.

Les deux projets de loi autorisent respectivement l'adhésion du Togo à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs, adoptée à Vienne, en Autriche, le 5 septembre 1997 ; et la ratification de la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires, adoptée à Vienne, en Autriche, le 12 septembre 1997.

Ces deux instruments juridiques internationaux s'inscrivent dans la politique du gouvernement visant à encadrer l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique de l'énergie nucléaire.

La première convention vise à garantir un niveau élevé de sûreté dans la gestion des déchets radioactifs à l'échelle mondiale et à prévenir tout risque d'accident radiologique. L'adhésion à cette convention permettra au Togo de bénéficier d'une

coopération technique internationale et de mieux faire face aux risques de trafic de déchets nucléaires



Le président du Conseil Faure Gnassingbé (Image trouvée en ligne)

sur le territoire national.

La seconde établit un régime international de responsabilité fondé sur la solidarité entre États, garantissant une indemnisation adéquate des victimes en cas de décès, de dommages corporels ou matériels et d'atteintes à l'environnement consécutifs à un accident nucléaire grave. Sa ratification ouvre à notre pays l'accès au mécanisme complémentaire de financement international pour la gestion des sinistres majeurs. Par cette adhésion et cette ratification, le Togo renforce son dispositif juridique en matière de sûreté nucléaire et

consolide son accès aux mécanismes internationaux de coopération et de financement.

Le président du Conseil a, à cet effet, instruit les ministres concernés d'accélérer l'opérationnalisation complète de l'autorité nationale de sûreté de sécurité nucléaire. Il a par ailleurs instruit d'identifier de manière exhaustive les risques réels auxquels notre pays est exposé en vue de procéder à l'élaboration et l'adoption des autres textes législatifs et réglementaires y afférents.

Le Fonds vert Togo sur le point d'être opérationnalisé. Le décret adopté fixe les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Fonds vert Togo. Ce décret s'inscrit dans la

dynamique de renforcement de la gouvernance environnementale et d'adaptation des instruments nationaux aux enjeux croissants liés aux changements climatiques et à la finance verte.

Il procède à la transformation du Fonds national de l'environnement en un mécanisme modernisé, dénommé « Fonds vert Togo », destiné à améliorer la mobilisation, la gestion et l'allocation des ressources financières en faveur de l'environnement et du climat. Le Fonds vert Togo constitue un guichet unique national destiné à mobiliser, centraliser et orienter les financements publics et privés, nationaux et internationaux, au profit de projets à fort impact environnemental, social et économique. Il contribuera notamment à la gestion durable des ressources naturelles, à la lutte contre les effets du changement climatique, à la promotion des énergies renouvelables ainsi qu'au renforcement de la résilience des populations. L'adoption de ce décret traduit la volonté du gouvernement de doter notre pays d'un instrument crédible, attractif et

conforme aux standards internationaux, en vue de faciliter l'accès aux financements climatiques et de soutenir une croissance durable et inclusive.

## Quid des nominations ?

Pour le compte du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, Meindou Lebigaza est nommé secrétaire général.

Pour le compte du ministère de l'Administration territoriale, de la gouvernance locale et de la chefferie coutumière : le colonel Kondi Kidighan est nommé préfet de l'Oti ; le commissaire divisionnaire Balate Mikidjièbe est nommé préfet de Kpendjal ; le colonel Aziaba Ayi Sessi est nommé préfet de Doufelgou ; le colonel Akpamoura Koffi nommé préfet de Dankpen ; Anakpa Mani est nommé préfet de Blitta ; le chef d'Escadron Agoh Mazamesso est nommé préfet de Mô ; le colonel Gnakou Aloègnim est nommé préfet de Haho ; Gavlo Komi Amen Martin est nommé préfet d'Amou ; et le colonel Gnakofre Yao est nommé préfet du Moyen-Mono.

Edem Dadzie

## L'« École de la chance »

## Réponse concrète du gouvernement au chômage et contre la déscolarisation

Le gouvernement togolais lance l'« École de la chance » pour l'emploi des jeunes femmes. L'initiative vise à former gratuitement 1 500 jeunes filles vulnérables ou déscolarisées du Grand Lomé aux métiers de l'artisanat et des services. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 mai 2026.

C'est une réponse concrète aux défis du chômage des jeunes et de la déscolarisation. L'« École de la chance » s'inscrit dans le cadre du Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique subsaharienne plus (Swedd+). C'est une initiative qui associe le ministère de la Planification du développement, le ministère délégué chargé de la Jeunesse et des Sports, et l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM).

Le dispositif cible les jeunes filles ayant interrompu leur

parcours scolaire ou n'ayant jamais été scolarisées. Il entend briser le cycle de la précarité par l'acquisition de compétences techniques immédiates. Les bénéficiaires de l'« École de la chance » suivront une formation qualifiante de courte durée, étalée sur trois à six mois.

Huit filières professionnelles ont été retenues pour cette phase pilote dans le District autonome du Grand Lomé (DAGL). Dans le domaine du textile et de la mode, il y a des possibilités de formation en couture dame africaine, mercerie, broderie. En ce qui concerne la beauté et les soins, les formations seront données en coiffure et tresse, confection de perruques, esthétique/makeup, esthétique/pédicure-manicure.

Les formations seront assurées par des centres et ateliers de formation professionnelle préalablement recrutés sur

appel à candidatures. Le dispositif se veut inclusif mais ciblé. Pour bénéficier de cette opportunité, les candidates doivent remplir plusieurs



Jeunes apprentis couturières (Image IA trouvée en ligne)

conditions cumulatives. Il faut être une jeune fille togolaise âgée de 18 à 24 ans, sans emploi ou en reconversion professionnelle, déscolarisée ou jamais scolarisée. Il faut surtout être libre pour suivre l'intégralité de la formation.

Les jeunes filles ayant déjà

entamé une formation dans l'un de ces métiers sans la terminer sont également encouragées à postuler. Le dépôt des dossiers est

totalment gratuit. Il se déroule du 06 au 20 mai 2026, les jours ouvrables, de 07h 00-12h 00 et de 14h 30-17h 30 dans les Chambres communales de métiers (CCoM), à la Chambre régionale de métiers du Grand Lomé (CRM-DAGL) à Bè-Château, à l'UCRM à Casablanca, à la maison des

jeunes d'Amadahomé et dans les Centres des jeunes (Adetikope, Togblekope, Avédji)

Les pièces à fournir sont : Photocopie d'une pièce d'identité (CNI, e-ID, carte d'électeur) et copie de la dernière attestation obtenue (pour les déscolarisées) ou attestation de formation (pour les reconversions).

## Sénégal/Politique

## Limogé par Faye, le porte-parole Ousseynou Ly affirme sa loyauté au PM Sonko

Au Sénégal, la séquence politique au sommet de l'État se tend un peu plus. Quelques heures après son limogeage par le président Bassirou Diomaye Faye, l'ancien porte-parole de la présidence, Ousseynou Ly, a pris la parole pour clarifier sa position. Dans un message sobre, il remercie le chef de l'État pour la confiance accordée, tout en réaffirmant son « attachement intact » au projet politique porté par le Premier ministre Ousmane Sonko.



Bassirou Diomaye Faye (à droite) ; Ousmane Sonko (à gauche)

La formulation, mesurée mais explicite, n'a pas échappé aux observateurs. Elle inscrit son éviction dans un contexte plus large que celui d'un simple réaménagement administratif. Elle révèle, en creux, les lignes de fracture qui traversent désormais l'exécutif sénégalais. Figure historique de Pastef et compagnon de lutte des deux hommes,

Ousseynou Ly occupait une position charnière entre la présidence et l'appareil partisan. Son remplacement par Abdoulaye Tine, issu de la coalition « Diomaye Président », marque un recentrage assumé autour du chef de l'État. Le choix du profil, plus encore que la décision elle-même, traduit une volonté de structurer un cercle de confiance distinct de celui du parti.

Dans les jours précédant son départ, Ousseynou Ly avait publiquement évoqué l'objectif de voir Ousmane Sonko candidat en 2029. Une prise de position politique dans un moment où les équilibres internes sont devenus particulièrement sensibles. Le président avait, peu avant, justifié certaines évictions par la nécessité de « protéger l'institution

présidentielle », évoquant des responsables ayant franchi une ligne. Au-delà des personnes, la séquence actuelle confirme une évolution plus profonde. Les échanges récents entre le président et son Premier ministre, chacun réaffirmant sa légitimité politique et son rôle dans la construction du projet commun, ont progressivement déplacé la relation du registre de la complémentarité vers celui d'une rivalité contenue. Cette tension s'inscrit dans une recomposition silencieuse du pouvoir. En consolidant une base politique propre, distincte du Pastef, Bassirou Diomaye Faye semble chercher à affirmer son autonomie. Face à lui, Ousmane Sonko conserve une influence structurante au sein du parti et de sa

base militante, malgré un horizon politique contraint par son inéligibilité actuelle à la prochaine présidentielle. Dans ce contexte, le départ d'Ousseynou Ly apparaît comme un point de bascule. Non pas une rupture ouverte, mais un signal clair : celui d'un rééquilibrage en cours, où les loyautés se redéfinissent et où les lignes de pouvoir se clarifient. Le Sénégal entre ainsi dans une phase plus délicate de sa trajectoire politique récente. Une phase où la solidité des institutions sera mise à l'épreuve ; d'un exercice de cohabitation interne inédit, entre deux figures issues d'un même combat, désormais engagées dans une dynamique de différenciation.

T.M.

## Burkina Faso/Sécurité

## TV5 Monde désormais banni au Burkina Faso

La chaîne internationale française avait été suspendue plus d'une fois en 2024 pour des motifs similaires. Cette fois-ci, le ton a pris une nouvelle tournure. Fin de ses émissions au Burkina Faso, avec effet immédiat. Pour le Conseil supérieur de la Communication du pays, il s'agit de faire respecter la loi, l'éthique et la déontologie, dans un environnement fragilisé par les incursions djihadistes.

Dans un communiqué, l'instance de régulation évoque des « manquements » répétés, accusant la chaîne de « désinformation » et d'« apologie du terrorisme » dans sa couverture des violences djihadistes au Burkina Faso et au Mali voisin. Les griefs portent notamment sur plusieurs éditions de journaux télévisés diffusées entre avril et mai 2026.

Cette décision s'inscrit dans une séquence déjà marquée par des mesures similaires. La chaîne avait été suspendue à deux reprises en 2024, avant d'être de nouveau sanctionnée, cette fois de manière plus radicale. Elle traduit un durcissement assumé de la ligne des autorités burkinabè à l'égard des médias internationaux. Dirigé par une junte arrivée au pouvoir à la suite de coups d'État successifs en 2022, sous la conduite du capitaine Ibrahim Traoré, le pays revendique une approche fondée sur la souveraineté informationnelle. Dans ce cadre, les autorités dénoncent régulièrement ce qu'elles considèrent comme des traitements médiatiques biaisés des enjeux sécuritaires.

Le Conseil supérieur de la communication justifie sa décision par la nécessité de faire respecter « la loi, l'éthique et la déontologie », en particulier dans le traitement des questions liées à la lutte contre le terrorisme. Un argumentaire désormais récurrent dans les rapports entre les autorités de transition et les médias étrangers. Le cas burkinabè s'inscrit dans une dynamique régionale plus large. Au Mali, également dirigé par des militaires, TV5Monde avait été suspendue en 2025 pour des motifs similaires, après une première sanction en 2024. Ces décisions convergentes traduisent une défiance accrue des régimes sahéliens à l'égard de certains médias internationaux, dans un contexte de guerre informationnelle autour des crises sécuritaires.

Au-delà de la sanction elle-même, l'interdiction de TV5Monde pose la question de l'accès à une information pluraliste dans un pays confronté à une insécurité persistante. Elle illustre aussi la tension croissante entre impératifs sécuritaires, affirmation de souveraineté et liberté de la presse dans une région en recomposition.

T.M.

## Mali/Défense

## Assimi Goïta reprend le ministère de la Défense après le décès du Gal Camara

Au Mali, le président de la transition Assimi Goïta a choisi de reprendre directement la main sur l'appareil sécuritaire. Plus d'une semaine après la mort du ministre de la Défense Sadio Camara, il s'est attribué ce portefeuille stratégique, dans un contexte marqué par une dégradation persistante de la situation sécuritaire.



Assimi Goïta

L'annonce, faite le 4 mai à la télévision nationale, s'accompagne de la nomination du général Oumar Diarra comme ministre délégué. Une configuration qui place désormais le chef de l'État au cœur du dispositif militaire, tout en maintenant un relais opérationnel au sein de la hiérarchie des armées. Cette décision intervient après une série d'attaques coordonnées menées par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans et le Front de libération de l'Azawad. Ces offensives

ont notamment permis la reprise de Kidal et ont culminé avec l'attaque qui a coûté la vie à Sadio Camara, figure centrale du dispositif sécuritaire malien. Dans les jours qui ont suivi, Assimi Goïta a tenté de rassurer, affirmant que la

situation était « maîtrisée ». Mais la reprise en main directe du ministère de la Défense suggère une lecture plus prudente de la réalité du terrain, où les équilibres restent fragiles. Au-delà de l'urgence sécuritaire, ce choix traduit une évolution dans la structuration du pouvoir. En cumulant les fonctions, le chef de la transition concentre davantage les leviers de décision, dans une logique de contrôle renforcé. Une posture qu'il avait déjà adoptée au début de la transition, avant de

s'imposer durablement à la tête de l'État. La dimension stratégique de cette décision apparaît également dans la gestion des partenariats extérieurs. Peu avant cette réorganisation, Assimi Goïta a reçu une délégation russe, signal d'une continuité dans la coopération militaire avec Moscou. En reprenant le portefeuille de la Défense, il devient l'interlocuteur direct de ce partenariat, auparavant piloté par Sadio Camara. La nomination d'Oumar Diarra s'inscrit dans cette même logique de stabilité interne. Proche du chef de l'État, maintenu à la tête des armées malgré les revers enregistrés, il incarne une continuité dans la chaîne de commandement, au moment où celle-ci est mise à l'épreuve.

Dans un contexte de pression sécuritaire accrue, cette centralisation du pouvoir apparaît comme une réponse immédiate aux défis du moment. Elle ouvre aussi une séquence où la gestion de l'équilibre entre efficacité opérationnelle et concentration des responsabilités devient un enjeu central pour la transition malienne.

T.M.

## Finances

**Au Togo, la forte hausse des créances douteuses inquiète le secteur bancaire**

**Derrière l'image d'un secteur bancaire relativement solide, les derniers chiffres publiés par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest révèlent une dégradation rapide de la qualité des crédits au Togo. En l'espace d'un an, les créances bancaires en souffrance ont connu une progression préoccupante, plaçant le pays parmi les plus exposés de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa).**

Selon le bulletin mensuel de mars 2026 de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), le taux brut de dégradation du portefeuille des banques togolaises est passé de 7,2 % en février 2025 à 13,5 % en février 2026. En valeur absolue, les crédits en souffrance ont bondi de 171,5 milliards à 318,2 milliards de francs CFA, soit une hausse de 85 % sur 12 mois. Aucun autre pays de l'Uemoa n'enregistre une progression aussi rapide

sur cet indicateur. L'évolution du taux net de dégradation confirme également les tensions croissantes au sein du système bancaire. Cet indicateur, qui mesure l'exposition réelle des banques après déduction des provisions constituées, est passé de 2,7 % à 8,2 % sur la période. Plus alarmant encore, le taux de couverture des créances douteuses recule fortement, chutant de 63,9 % à 42,3 %. Autrement dit, les banques disposent de moins en moins de provisions pour absorber les risques liés aux défauts de remboursement.

Pour plusieurs observateurs, cette situation traduit une combinaison de fragilités économiques et de mécanismes de prévention insuffisants. « Une telle dégradation en si peu de temps traduit généralement une combinaison de chocs sectoriels non

anticipés et d'une politique de provisionnement insuffisamment anticipatrice », relève un analyste bancaire. Cette détérioration

établissements bancaires se montrent prudents et limitent davantage l'octroi de nouveaux crédits. Les données sectorielles permettent de mieux

taux moyen de crédit de 7,51 %, l'un des plus élevés de la zone Uemoa, contre 6,40 % en Côte d'Ivoire.

Le coût élevé du crédit, combiné à la fragilité financière des emprunteurs et au ralentissement des financements, favorise mécaniquement la montée des impayés. À cela s'ajoute l'importante exposition des banques togolaises à la dette publique. Les engagements sur l'administration centrale atteignent 623,5 milliards de francs CFA, réduisant les capacités de financement du secteur productif.



**A l'intérieur d'une institution financière**

intervient pourtant dans un contexte de forte liquidité. En mars 2026, les réserves constituées par les banques togolaises auprès de la Bceao atteignaient 166,3 milliards de francs CFA, alors que les réserves obligatoires étaient fixées à 74,2 milliards. Malgré cette marge confortable, les

comprendre cette situation. Dans le commerce, les utilisations de crédits à court terme ont chuté de 292 milliards de francs CFA en novembre 2025 à 148 milliards en janvier 2026, soit une baisse de près de moitié en deux mois. Dans le même temps, les banques appliquent un

Les prochaines données de la Bceao seront particulièrement scrutées. Elles permettront de déterminer si cette dégradation du portefeuille bancaire marque un simple passage difficile ou le signe d'une vulnérabilité plus profonde du système financier togolais.

**E. A**

## Flambée du pétrole

**L'Uemoa partagée entre hausse des prix et soutien au pouvoir d'achat**

**La flambée des cours mondiaux du pétrole depuis le début de la guerre en Iran accentue les tensions économiques au sein des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Entre hausse des prix à la pompe et maintien des subventions, les États de la zone adoptent désormais des stratégies divergentes pour faire face à l'alourdissement de la facture pétrolière.**

Depuis le déclenchement du conflit fin février, les prix du Brent et du pétrole américain (WTI) ont progressé d'environ 60 %, dépassant régulièrement les 100 dollars le baril. La perturbation du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, point de passage stratégique du commerce mondial de pétrole, pèse lourdement sur les pays africains dépendants des importations d'hydrocarbures.

Dans l'espace Uemoa, la Côte d'Ivoire et le Bénin ont officiellement relevé leurs tarifs des produits pétroliers à compter du 1er mai 2026. À Abidjan, le litre de super sans-plomb est passé de 820

à 875 FCFA, tandis que le pétrole lampant grimpe de 705 à 745 FCFA. Les autorités ivoiriennes avaient jusque-là maintenu les prix malgré les tensions internationales.

Au Bénin, les ajustements sont plus contrastés. L'essence et le gasoil augmentent chacun de 30 FCFA pour atteindre respectivement 725 et 750 FCFA le litre. Le pétrole lampant enregistre toutefois une hausse spectaculaire, passant de 639 à 1040 FCFA, soit plus de 60 % d'augmentation.

Le Mali avait déjà procédé à une révision des prix dès le mois de mars. L'essence y est désormais vendue à 875 FCFA contre 775 auparavant, tandis que le gasoil bondit de 725 à 940 FCFA le litre. Cette situation intervient dans un contexte sécuritaire tendu marqué par des difficultés d'approvisionnement liées à un embargo imposé par des groupes armés.

En Guinée-Bissau, deux relèvements successifs ont été opérés depuis le début du conflit. Les prix

atteignent désormais 899 FCFA pour l'essence et 898 FCFA pour le gasoil. Les autorités invoquent la volatilité persistante des

reste fixé à 680 FCFA le litre depuis décembre 2024, parmi les prix les plus bas de la zone. Le Niger conserve

crise se prolonge. Dans les pays ayant relevé leurs prix, les populations redoutent déjà une hausse



marchés internationaux pour justifier ces ajustements.

À l'inverse, plusieurs pays de l'Union continuent de résister à la hausse. Le Togo, le Niger, le Burkina Faso et le Sénégal maintiennent encore leurs anciens tarifs afin de préserver le pouvoir d'achat des populations. Au Togo, le super sans-plomb

officiellement le tarif le plus faible, à 499 FCFA le litre, même si des pénuries commencent à apparaître dans certaines villes. Au Sénégal, où le litre d'essence demeure le plus cher de l'Uemoa à 920 FCFA, les autorités excluent pour l'instant une nouvelle hausse, tout en laissant la porte ouverte à un ajustement si la

du coût des transports et une poussée inflationniste sur les produits alimentaires et les biens importés. Selon la Bceao, cette pression pétrolière pourrait contribuer à une remontée progressive de l'inflation dans la sous-région au cours des prochains mois.

**Edy Alley**

## 66 ans d'indépendance du Togo

# La culture reprend sa noblesse

**Indépendant depuis le 27 avril 1960, le Togo a célébré cette année le 66ème anniversaire de son accession à la souveraineté internationale.. Cette célébration particulière, s'est tenue sous le signe de la promotion de la culture. A travers ce dossier, nous faisons un retour sur les activités qui ont été au programme de cette célébration ainsi que les initiatives du gouvernement pour promouvoir la culture au niveau national comme international.**



Logo des 66 ans d'indépendance du Togo

Le secteur culturel tient une place importante dans la politique du gouvernement. Défini comme l'ensemble des activités économiques, artistiques et créatives dédiées à la création, production, diffusion et conservation d'œuvres, de biens et de services culturels, ce secteur inclut plusieurs activités.

Jouant un rôle clé dans l'économie et le renforcement des liens sociaux, la culture inclut les spectacles vivants, le patrimoine, l'audiovisuel, l'édition, le design et les arts visuels. Fort de l'importance qu'occupe la culture dans le développement, les autorités togolaises ont placé la célébration des 66 ans d'indépendance, sous le signe de la culture. En témoigne les nombreuses activités culturelles au programme de cette célébration sur l'étendue du territoire national.

### Qu'en est-il des activités culturelles au programme ?

La culture était au cœur de la célébration du soixante-sixième anniversaire de l'indépendance du Togo,

à travers une série de concerts et d'événements artistiques tenue sur l'ensemble du territoire national. A travers ces activités, il était question pour Le gouvernement de faire de la célébration de l'indépendance un moment de rassemblement autour des valeurs d'unité et de cohésion sociale.

L'histoire du Togo, marquée par la pluralité de ses identités culturelles et linguistiques, constitue une richesse singulière dans l'espace ouest-africain.

Du nord au sud, des savanes aux régions côtières, les traditions musicales, les rythmes et les expressions artistiques traduisent une diversité culturelle remarquable. La mobilisation de toutes ces ressources dans le cadre des célébrations nationales sonne comme un rappel : la culture demeure l'un des fondements essentiels de l'unité togolaise.

Les concerts tenus dans plusieurs villes, notamment Kara, Atakpamé, Dapaong,

Sokodé et à Lomé, la capitale, s'inscrivent dans cette perspective. Ils visent à créer des espaces de rencontre où les populations partagent un même moment de fraternité autour de la musique et des arts.

Il s'est ainsi tenue dans cette logique le 25 avril 2026, la grande finale du Festival national des danses traditionnelles (Fesnad). Cette 9<sup>e</sup> édition placée sous le thème : « La danse traditionnelle, l'expression de notre identité



Action d'une prestation au Fesnad

culturelle », traduit si bien l'engagement des autorités togolaises à donner une place importante à la culture. « Le thème retenu cette

année vise à faire de notre culture un levier de développement et de notre vivre-ensemble. Cette manière de conserver notre identité et de préserver notre mémoire nous permet aussi de nous projeter », a mentionné Isaac Tchiakpé, ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, avant d'ajouter : « Les prestations des groupes nous rappellent que nous avons un savoir-faire en matière de danse et chaque année, cela permet de primer toutes les prestations de groupes de qualité. » Au-delà de récompenser les groupes folkloriques à la célébration de l'indépendance du Togo, le Fesnad a aussi pour objectif de constituer un inventaire national de toutes les danses du Togo et des récits y afférents.

« Les danses et les chants expriment une histoire, un style de vie qui nous offre la possibilité de nous projeter. Dans le contexte de ces festivals, notre objectif est de rassembler toutes ces expressions et de créer un récit commun », a souligné le ministre en charge de la Culture. Dans la même logique que le Fesnad, le grand défilé

### Faire de l'indépendance un vecteur de cohésion

À travers les nombreuses activités culturelles, le gouvernement a réussi à faire de la célébration de l'indépendance un vecteur de cohésion sociale. Les artistes, ambassadeurs de la créativité nationale, qui ont été mis à contribution, ont joué un rôle déterminant dans cette dynamique. Par leurs œuvres et leurs performances, ils ont réussi à exprimer les aspirations d'un peuple se construit un imaginaire collectif fondé sur la solidarité et le vivre-ensemble.

Au-delà de l'aspect festif, les différentes manifestations culturelles ayant meublé les festivités de l'indépendance, traduisent également une vision politique qui reconnaît dans la culture un canal de développement humain et de stabilité sociale. Dans cette perspective, la célébration du soixante-sixième anniversaire de l'indépendance est apparu à la fois comme une commémoration historique et un moment de réaffirmation de l'identité nationale et

national présidé par le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a mis lumière, la diversité culturelle du pays dans son ensemble.

de rassemblement des jeunes autour des valeurs républicaines.

### Que fait le Togo pour promouvoir la culture ?

Ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social, la culture constitue à n'en point douter une richesse pour le Togo. Donnant du sens à la vie tout en façonnant l'identité, la culture prend différentes formes comme :

la promotion de la culture (FNPC ex-Fonds d'aide à la culture) et le Fonds de soutien à l'industrie cinématographique (Fonsica).

La valorisation du patrimoine culturel au Togo passe aujourd'hui par la réhabilitation des fêtes traditionnelles dans toutes les préfectures, la valorisation de la

littérature togolaise dans le système éducatif et la promotion des arts de la scène, le gouvernement promeut l'éducation et l'art. En amont, le pays s'est également engagé à intégrer davantage la culture dans sa stratégie de développement économique en professionnalisant les industries créatives pour

tourisme prévoit des réformes visant à moderniser les textes juridiques, à labelliser les sites touristiques, à digitaliser les procédures d'agrément et à renforcer la professionnalisation du secteur.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la Feuille de route gouvernementale 2025 pour rendre le tourisme togolais plus compétitif, attractif et responsable. À travers ce cadre, le gouvernement prévoit de renforcer le cadre juridique du secteur, notamment par la ratification prochaine de la convention-cadre relative à l'éthique du tourisme afin de promouvoir un tourisme responsable, durable et accessible. En effet, la réglementation existante prévoit des règles pour l'exercice des professions telles que les guides de tourisme, avec des sanctions en cas de non-respect des agréments et des cartes professionnelles.

En amont des initiatives déjà enclenchées, le gouvernement prévoit de mettre en place un label « Togo Site Touristique » pour valoriser les sites et établir un standard de qualité. Des démarches en cours permettront également de digitaliser le classement des établissements d'hébergement et les demandes d'agrément, dans le but d'assurer une meilleure visibilité des offres.

De ce qui précède, il ressort donc que tous les leviers sont actionnés pour promouvoir au niveau national comme international l'industrie culturelle togolaise. Mais en dépit des efforts, le secteur reste tout de même confronté à nombre de défis.

Les difficultés majeures relatives au secteur culturel du Togo sont entre autres relatives à l'absence de statut social, aux revenus irréguliers, à la faiblesse de soutien institutionnel, aux difficultés d'accès aux financements privés, à l'insuffisance des espaces culturels et au besoin de modernisation des infrastructures existantes.

Au niveau de la professionnalisation, l'on recense une carence de compétences techniques des acteurs. Résultat, plusieurs porteurs de projets en l'absence de compétences avérées dans la conception peinent à faire aboutir leur projet. La gestion de projet, le marketing culturel et la structuration économique des activités sont également des défis à pouvoir relever pour mieux positionner l'industrie culturelle du Togo. Les défis susmentionnés sont renforcés par le manque d'institutions de formations solides pour former les acteurs aux métiers de la culture.

Avec plus de 80 000 objets d'art, archives et restes humains conservés dans des musées étrangers, le Togo fait aussi face aux défis de restitution de ses biens culturels. De même, arriver à transformer le patrimoine matériel et immatériel en produit touristique et moteur de développement reste également un défi pour le pays.

Mais face aux défis, le gouvernement ne reste pas les bras croisés. Avec l'appui de certains partenaires, il s'est engagé dans différentes réformes pour redonner à la culture togolaise sa lettre de noblesse.



Une démonstration de danse traditionnelle togolaise

culture matérielle, la culture immatérielle, les expressions artistiques et les expressions sociales. Aussi se décline-t-elle à travers plusieurs concepts tels que : la civilisation, les traditions, les mœurs, le patrimoine et le savoir-faire.

Pour promouvoir donc cet ensemble susmentionné qui distingue le Togo et son peuple, le gouvernement ne manque pas d'initiative. De la valorisation du patrimoine en passant par le soutien financier aux créateurs, rien n'est laissé pour compte dans le Plan national de l'action culturelle.

Au niveau de l'accompagnement financier par exemple, les acteurs culturels bénéficient de l'appui du gouvernement à travers le Fonds national de

gastronomie et de l'artisanat locaux.

À travers la promotion de l'art plastique et le renforcement des liens avec la diaspora, le Togo se positionne comme un carrefour culturel. Ainsi, les efforts du pays dans la promotion de l'art plastique se traduisent à travers la création de prix, des résidences artistiques, des concours, ainsi que des initiatives de recyclage artistique.

Des programmes comme Art To Go valorisent la création contemporaine via des résidences et des prix. Le concours des jeunes talents initié par l'Espace Partenariat Togo-France, en collaboration avec l'Université de Kara, permet de stimuler la créativité chez les jeunes talents.

En encourageant aussi la

en faire des pourvoyeurs d'emplois.

Aujourd'hui, grâce aux efforts de professionnalisation du secteur culturel et aux stratégies de son développement économique, les industries culturelles et créatives (ICC) pèsent 4 % de la population active, avec une forte participation des femmes et des jeunes. Ils génèrent plus de cent (100) milliards FCFA et emploient près de 135 000 personnes.

D'un autre côté, le secteur artisanal se voit de plus en plus intégré dans les stratégies de développement avec un accompagnement renforcé pour les jeunes.

#### Qu'en est-il du tourisme?

En cours de modernisation, le cadre institutionnel et réglementaire du

Quid des défis ?

Caleb Akponou



BONNE FÊTE DE  
**TRAVAIL**  
CHAPEAU À TOUS LES TRAVAILLEURS



## Clin d'oeil

Un jeune garçon chassé de chez lui dort sur la tombe de sa mère et bouleverse toute la communauté.

Le petit David a été retrouvé endormi sur la tombe de sa mère après avoir été chassé de la maison par sa marâtre.

Cette histoire doit interpeller tous les hommes qui négligent leurs enfants au nom d'un nouveau mariage ou d'une nouvelle relation. Un enfant n'abandonne jamais la douleur de perdre sa mère, et un père ne devrait jamais abandonner son devoir de protection. Donner la vie, c'est aussi assumer ses responsabilités.

## Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

## Clin d'oeil

Si vous défendez toujours l'erreur de vos enfants, soyez sûr qu'un jour vous embaucherez un avocat pour défendre leurs crimes, car la discipline n'est pas égales à la maltraitance de ceux-ci.

## Pensée du jour

<< Il n'existe que des intouchables de l'instant, des timoniers du temps, des maîtres du moment. Le temps est le maître de tous les maîtres. Il faut rire de tout. Mais devant les grandes décisions de la vie réfléchissez à hier et pensez à demain. Parce que la nature dans sa comptabilité est incorruptible et aucune facture ne restera impayée. La nature est juste.>>

Hubert Maga

## Tout est grâce

Il n'y a pas de hasards

Toute chose arrive pour une raison. Chaque personne que nous rencontrons a un rôle à jouer dans notre vie, qu'il soit petit ou grand. Certains vont nous blesser, nous trahir et nous faire pleurer: Ceux-là nous rendent plus forts

Certains vont nous enseigner une leçon, pas pour nous changer mais pour nous aider à prendre conscience de nos erreurs: Ceux-là nous font grandir et nous rendent meilleurs

Et d'autres arrivent dans notre vie simplement pour nous inspirer et nous aimer: Ceux-là nous rendent heureux

Enfin, il y a une grâce en toute chose.

Tout est grâce!

En tout, soyons simplement humble !

L'humilité ne coûte rien

Soyons humble car avant nous d'autres avaient ce que nous avons.

Soyons humble car avant nous d'autres étaient là où nous sommes.

Soyons humble car il existera toujours après nous plus grand que nous.

Soyons humble car il existera plus beau et plus belle que nous.

Soyons humble car il est possible de tout perdre en une seconde.

Soyons humble car le maître de notre souffle de vie peut nous prendre à n'importe quel moment.

Soyons humble car la roue tourne.

Soyons humble car la vie est fragile et courte.

Soyons humble car l'humilité précède la gloire.

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

## BIBLIOTHEQUES

**BIBLIOTHEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

**CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

**INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

## LIBRAIRIE

**GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

**LIBRAIRIE BON PASTEUR:** Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

**LIBRAIRIE BONNE SEMENCE:** Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

**LIBRAIRIE STAR:** Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

## ESPACES CULTURELS

**CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

**CENTRE CULTUREL:** DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

**CENTRE CULTUREL:** LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

## MANNEQUINAT &amp; HÔTESSE

**ALLURE MODE AGENCE:** Tel: 99 22 04 62

**CHALLENGE AGENCE:** Tel: 92 27 91 66

## SALLE DE CINEMA

**HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

**CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

**CINEMA GREENFIELD:** Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

## AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners:** Sise à Cassablanca

[www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)

**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

**RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

## FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR:** (Juste en face du Super Marche Le Champion)

**MARCHE DE GOYI SCORE:** (Juste en face du Super Marché RAMCO)

**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA:** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT:** Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

**COURS DE CAPOEIRA:** Salle GYM TONIC.

Tél: 90 79 79 90

**COURS DE ZUMBA:** HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**COURS DE ZOUMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél: 90 30 38 75

**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

## AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

## COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

**EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)

**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV:** Tél: 22 20 13 20

**TOGO CELLULAIRE:** Tél: 22 22 66 11

**TOGO TELECOM:** Tél: 22 21 47 14

## SANTÉ GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA:** Tél: 22 23 46 77

**CLINIQUE BIASA:** Tél: 22 21 11 37

**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL:** Tél: 22 25 92 77

**CHU TOKOIN:** Tél: 22 21 25 01

**CHU CAMPUS:** Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

**HORLOGE PARLANTE:** Tél: 116

**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel: 23 36 01 00 / 90 39 45 72

## OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**RESTAURANT LE TABLIER** (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

## MUSCULATION ET MASSAGE

**Le NAUTILUS-FITNESS:** HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

**GYM FIL «O» PARC** (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

## Corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey

# 240 femmes formées à la conduite de poids lourds

**La mise en œuvre du Projet Corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) se poursuit. Débutée depuis février, la formation certifiante de 240 femmes en conduite professionnelle de poids lourds, franchit une nouvelle étape. Mardi 28 avril 2026 à Lomé, une première cohorte de 40 femmes, des 240 bénéficiaires, a démarré sa phase pratique de la formation.**

Cette formation destinée aux femmes et qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PCE-LON, vise à promouvoir l'inclusion des femmes à travers une formation professionnelle en conduite de poids lourds. Dans l'ensemble, ladite formation s'inscrit dans la dynamique de la promotion de l'inclusion économique des femmes et de la diversification des opportunités professionnelles dans le secteur du transport routier.

L'objectif étant la formation de 240 femmes au métier de conduite de poids lourds, il est question à travers formation pratique certifiante de contribuer

à lever les barrières et stéréotypes liés aux métiers traditionnellement perçus comme masculins, tout en favorisant l'employabilité des femmes dans un secteur en forte demande de main-d'œuvre qualifiée.

### Quid de la formation de la première cohorte ?

Pour mener à bien le programme de formation certifiante en conduite de poids lourds, un appel à candidature a été lancé. Il a permis d'enregistrer plusieurs centaines de candidatures. Mardi, la première cohorte de 40 femmes après la phase théorique débutée depuis février, a officiellement démarré une formation pratique qui prend fin ce vendredi.

Dans les détails, la formation prend en compte une phase d'apprentissage théorique débutée en février, une phase pratique de conduite et une phase de formation professionnelle certifiante.

Et pour l'occasion, les

journalistes ont été conviés à assister au démarrage de cette formation pratique. L'objectif étant de les amener à échanger avec les apprenantes sur leur



Une femme au volant d'un poids lourd

parcours et leur évolution, et à observer les séances de formation professionnelle. Au-delà, à recueillir les témoignages des encadreurs et responsables du programme et à mieux comprendre les enjeux sociaux et économiques de cette initiative.

« C'est une fierté de conduire un véhicule avec une remorque. C'est quand même difficile, mais par la

grâce de Dieu et avec ce que nous avons appris à la formation, nous pouvons tenir le coup », a mentionné une participante à la formation avant d'ajouter

: « C'est une opportunité qui s'ouvre à moi. Ça me permettra de trouver de l'emploi ».

Pour une autre participante, la formation a débuté pour elles en février dernier à l'auto-école, avec deux semaines de théorie avant de passer à la pratique.

« Nous avons commencé la formation au Centre de formation des conducteurs

des transports routiers pour la certification à la qualification de conduite professionnelle... Au cours des séances théoriques, nous avons parlé de la mécanique et de la gestion du temps de conduite », a-t-elle mentionné.

À terme, il sera question de former six (6) cohortes de 40 apprenantes dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON).

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 120 millions de dollars, le PCE-LON est piloté par le ministère des Transports à travers la Direction des transports routiers et ferroviaires (DTRF). Pour les bénéficiaires comme Logossé Ayabavi, ce projet représente une chance unique d'accéder à des perspectives de carrière stables. L'objectif est de moderniser les infrastructures tout en favorisant l'autonomie financière des femmes.

**Caleb Akponou**

## OHADA

# A Lomé, les États membres planchent sur le financement de l'organisation

**La capitale togolaise abrite depuis le lundi 4 mai, les travaux du Comité des experts de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), en prélude à une session spéciale des ministres des finances des États membres prévue le vendredi prochain. Cette rencontre est essentiellement consacrée à la question du financement de l'Organisation.**



Dix-sept ans après la dernière session qui avait planché sur cette thématique, l'OHADA remet au centre des discussions la problématique de ses ressources financières. Les experts réunis à Lomé examinent les propositions d'une étude réalisée afin de formuler des recommandations

concrètes en vue de proposer un mécanisme de financement plus stable et plus efficace.

« La question du financement de l'OHADA est aujourd'hui au cœur de notre capacité à être une organisation efficace, réactive et pleinement opérationnelle », a souligné

le secrétaire permanent de l'OHADA, Mayatta N'Diaye Mbaye.

Pour sa part, la directrice de cabinet du ministère des finances, Mawussé Adetou Afidenyigba, représentant le ministre, a souligné l'importance de l'OHADA comme instrument majeur d'intégration

juridique et économique en Afrique, contribuant à la sécurisation de l'environnement des affaires et à l'amélioration de l'attractivité des États membres.

Créée le 17 octobre 1993, l'OHADA compte à ce jour 17 États membres répartis en Afrique de

l'Ouest et centrale. Elle a pour objectif principal d'harmoniser le droit des affaires dans ses États membres afin de consolider la sécurité juridique et judiciaire, condition essentielle à l'attractivité des investissements.



## Alimentation et santé

## Comment choisir et consommer sans danger son huile de palme ?

**De Dakar à Douala, d'Abidjan à Kinshasa..., elle est toujours au cœur de nos cuisines. Mais l'huile de palme divise : les uns la voient comme un poison, les autres comme un trésor nutritionnel. Faut-il vraiment la bannir ? Une chose est sûre : tout dépend de laquelle vous utilisez et comment vous la cuisinez. Sur la base de l'expertise de Afrikasanté, Togo Matin vous révèle tout.**

de palme rouge, utilisée avec modération, est l'un des meilleurs remèdes naturels contre ce fléau. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a d'ailleurs reconnue comme une solution efficace dans les pays en développement.

Mais ce n'est pas tout. L'huile de palme rouge est aussi la source alimentaire

de glycidyle comme potentiellement cancérigènes pour l'Homme. Quant aux 3-MCPD, ils peuvent affecter les reins à long terme. Les enfants, grands consommateurs de biscuits et de snacks, sont particulièrement vulnérables.

C'est la raison pour laquelle

bouchaient les artères. Mais les études récentes tempèrent ce discours. Face à l'huile d'olive ou de colza, l'huile de palme augmente en effet légèrement le « mauvais » cholestérol (LDL). Mais elle augmente aussi le « bon » cholestérol (HDL), ce que le beurre ou l'huile de coco ne font pas. Et contrairement aux idées reçues, une vaste analyse de 2019 n'a pas trouvé de preuve solide que la consommation d'huile de palme augmente le risque de maladies cardiovasculaires. L'essentiel est de ne pas en abuser et d'équilibrer son alimentation avec d'autres bonnes huiles (sésame, noix de coco).

#### **Idée reçue : « L'huile de palme contient du cholestérol »**

Beaucoup de personnes croient que l'huile de palme, parce qu'elle est riche et « grasse », contient du cholestérol. C'est faux. Le cholestérol est une molécule exclusivement produite par les animaux. Aucun aliment d'origine végétale ; ni huile de palme, ni l'huile d'olive, ni l'avocat, ni la noix ; ne contient du cholestérol.

Alors pourquoi parle-t-on du « mauvais cholestérol » à propos des huiles végétales ? Parce que certains acides

à l'alimentation animale), soit d'une consommation excessive de graisses animales (viande grasse, beurre, fromage, œufs en grande quantité), et non des huiles végétales pures.

#### **Conseils pratiques pour les cuisines africaines**

Privilégiez l'huile rouge locale : Faites-la vous-même ou achetez-la chez des producteurs artisanaux. Évitez les versions raffinées en bidon. Ne la surchauffez pas jusqu'à ce qu'elle fume : Une friture modérée passe, mais mieux vaut l'utiliser pour des sauces mijotées.

Variez les corps gras : Alternez avec l'huile de sésame. Surveillez ce que mangent les enfants : Les biscuits industriels, chips et gâteaux importés sont souvent fabriqués avec de l'huile de palme raffinée contaminée. Préparez des encas maison avec des ingrédients bruts.

#### **En conclusion : Deux huiles, deux histoires**

L'huile de palme n'est ni un poison ni un remède miracle. L'huile rouge traditionnelle mérite d'être réhabilitée : elle est source de vitamines et de bons antioxydants. L'huile raffinée industrielle, elle, pose de réels problèmes



**Huile de palme, traditionnelle, bien rouge, recommandée (Image trouvée en ligne)**

Sur les étals des marchés africains, l'on trouve deux types d'huile de palme. La première, d'un rouge profond, est brute, non raffinée, et sent bon la noix fraîche. La seconde, jaune pâle ou presque blanche, est raffinée, souvent importée, et utilisée par l'industrie agroalimentaire. Entre les deux, les effets sur la santé sont à différencier.

#### **L'huile de palme rouge : Un concentré ancestral de vitamines**

Dans les villages, l'on presse traditionnellement la pulpe du fruit pour obtenir une huile rouge. Cette couleur n'est pas un hasard : elle est due aux caroténoïdes, les mêmes pigments qui donnent leur teinte aux carottes et aux tomates. Une fois dans l'organisme, ces précieux composés se transforment en vitamine A.

Or, la carence en vitamine A touche encore des millions d'enfants et de femmes en Afrique subsaharienne, entraînant cécité et baisse des défenses immunitaires. L'huile

la plus riche en tocotriénols, une forme très puissante de vitamine E. Des études menées sur des modèles animaux suggèrent qu'ils pourraient protéger le cerveau, le cœur et même aider à lutter contre certains cancers.

Le conseil de Afrikasanté : Privilégiez l'huile de palme traditionnelle, non raffinée, fabriquée localement. Elle conserve tous ses bienfaits.

#### **L'huile de palme raffinée : Attention aux contaminants industriels**

Sur les emballages des biscuits, des pâtes à tartiner ou des chips, l'on lit souvent : « huile de palme raffinée ». Pour obtenir cette huile neutre (sans couleur, sans odeur), l'industrie chauffe l'huile à plus de 200°C. Ce processus détruit les vitamines, mais crée surtout des composés indésirables : les esters de glycidyle et les esters de 3-MCPD.

Ces substances sont préoccupantes. Les agences sanitaires européennes (EFSA) considèrent les esters

des pays occidentaux surveillent de près ces contaminants. Malheureusement, dans de nombreux pays africains, les contrôles restent insuffisants.



**Huile de palme industrielle, raffinée, de couleurs jaune pâle, non recommandée (Image trouvée en ligne)**

Le conseil de Afrikasanté : Limitez les aliments ultra-transformés à base d'huile de palme raffinée. Préférez les préparations maison avec de l'huile rouge brute.

#### **L'huile de palme et le cholestérol : Démêlons le vrai du faux**

L'huile de palme contient environ 50% de graisses saturées. L'on a longtemps répété que ces graisses

gras saturés (comme celui de l'huile de palme) peuvent, consommés en excès, stimuler le foie à fabriquer davantage de cholestérol LDL. Mais l'huile elle-même n'en apporte pas une seule molécule.

À retenir : Un excès de cholestérol dans le sang vient soit d'une production interne trop élevée (souvent génétique ou liée

de sécurité sanitaire. Plutôt que de boycotter une filière qui fait vivre des millions de petits producteurs africains, l'on doit apprendre à faire la différence entre ce qui vient des terroirs et ce qui sort des usines. Et comme toujours en nutrition, la clé se trouve dans la modération et la diversité.

**Edem Dadzie**

## Climat

## Le Togo mobilise 15,3 milliards FCFA de la BOAD pour protéger les populations vulnérables

**Le Togo renforce son dispositif de lutte contre les effets du changement climatique. Le mardi 5 mai 2026, à Lomé, le ministre des Finances et du Budget, Georges Barcola, et le vice-président de la Banque ouest-africaine de développement, Abdoulaye Daffé, ont signé un accord de financement de 15,3 milliards FCFA destiné à soutenir la résilience des populations exposées aux risques climatiques.**

Cette enveloppe, estimée à près de 27,7 millions de dollars, servira à la mise en œuvre du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables dans les zones à haut risque climatique et de catastrophe, connu sous l'appellation Sapu 48. Le programme bénéficie de l'appui du Fonds vert pour le climat, dont il constitue le premier projet d'investissement direct au Togo. Prévu pour une durée de

5 ans, le projet entend améliorer les capacités de prévention et de réponse face aux catastrophes naturelles. Les autorités ambitionnent ainsi de protéger près de 9 millions de personnes sur l'ensemble du territoire, avec environ 1,3 million de bénéficiaires directs.

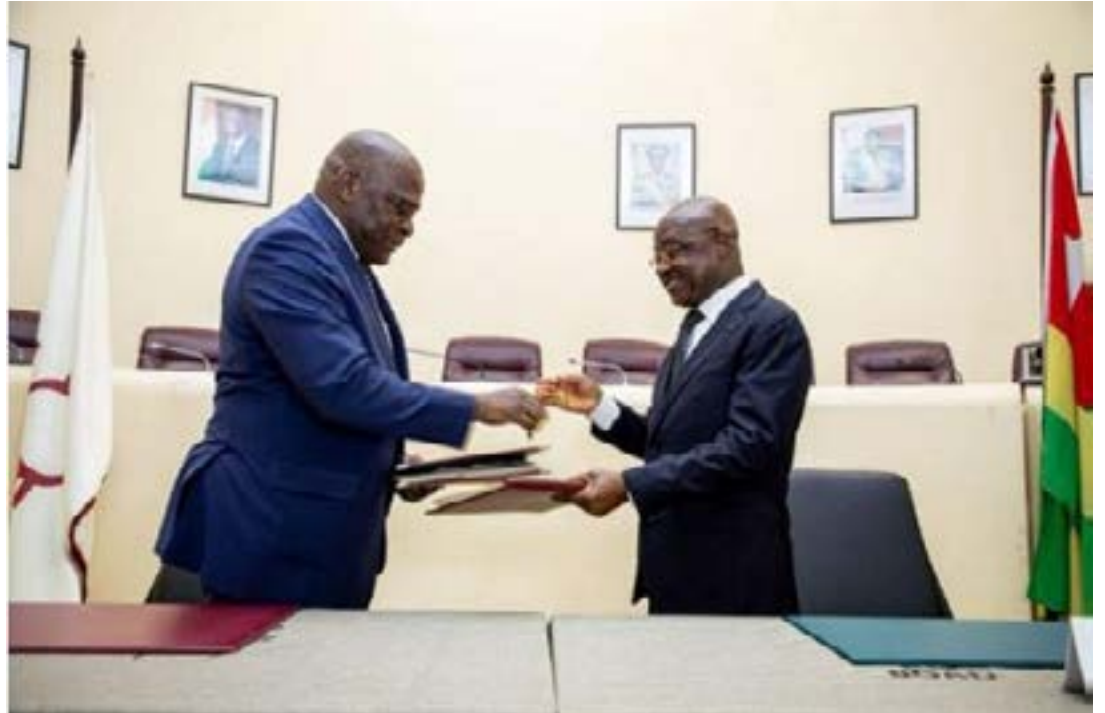
Dans sa mise en œuvre, le Sapu 48 prévoit le développement des services d'information climatique, l'installation de systèmes d'alerte précoce multirisques ainsi que la création de mécanismes de financement d'urgence fondés sur les prévisions climatiques. L'objectif affiché est de favoriser une gestion plus anticipative des catastrophes, dans un contexte marqué par la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes.

Pour le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Calixte Madjoulba,

cette approche constitue une nécessité. « Anticiper, c'est sauver des vies, préserver les moyens de subsistance et protéger les

enjeux économiques de la résilience climatique. Selon Georges Barcola, investir dans la prévention permet de limiter les impacts

également le projet PRECO-Togo, destiné à soutenir les communautés affectées par les catastrophes climatiques. Cette future



Georges Barcola (à droite) et Abdoulaye Daffé (à gauche)

investissements publics », a-t-il affirmé.

Même tonalité du côté du ministre des Finances, qui a insisté sur les

budgetaires et sociaux liés aux catastrophes.

Au-delà du Sapu 48, le gouvernement prépare

initiative devrait, elle aussi, bénéficier du soutien du Fonds vert pour le climat à travers la BOAD.

**Edy Alley**

## Made-in-Togo

## Lancement à Lomé d'une « Maison du Café »

**Lomé dispose désormais d'une nouvelle vitrine de valorisation des produits café transformés au Togo. L'espace, dénommé « Maison du Café, Le Terroir », est porté par le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), en partenariat avec l'Organisation interafricaine du café, et a été inauguré mardi 5 mai 2026.**

La nouvelle structure combine plusieurs fonctions, dont un espace d'exposition et de vente de produits transformés, un lieu de dégustation et un centre de formation. L'objectif est de renforcer la transformation locale et d'encourager la consommation du café togolais sur le marché intérieur.

« La mission première de cette maison est de renforcer les capacités de ceux qui maîtrisent déjà les bases de la transformation pour la consommation locale, afin d'encourager la commercialisation et la consommation du café togolais », explique Anselme Gouthon, secrétaire général



du CCFCC. Il s'agit également de former des baristas, spécialistes du café, pour soutenir la promotion du produit.

Le projet intervient dans un contexte où les économies productrices cherchent à capter davantage de valeur ajoutée, alors que la filière

café-cacao au Togo reste marquée par une part importante d'exportations de matières premières.

La « Maison du Café » prévoit notamment la formation de 80 jeunes baristas issus de plusieurs régions du pays. Ces bénéficiaires seront accompagnés et

équipés pour développer des activités de distribution et de consommation locale. Cette approche vise à structurer un réseau de micro-entreprises autour du café.

Par ailleurs, l'initiative s'appuie sur des actions déjà engagées, notamment

la mise en place de kiosques à café à Lomé et à Kara, gérés par de jeunes entrepreneurs regroupés en coopératives. Elle bénéficie également du soutien du Centre du commerce international, impliqué dans la formation des acteurs du secteur.

**Togo First**

# #MaCarte MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

**-50%**  
SUR LES  
FRAIS



DEMANDEZ VOTRE CARTE  
**OPEN OU CHALLENGE** VIA  
L'APPLICATION MYCORIS  
BANK OU EN AGENCE  
INFO : 8283

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

